

Création de partenariats et développement communautaire

L'implication systématique des parties prenantes a pour effet de créer des projets ou des programmes qui traitent d'enjeux et d'opportunités. La mise en œuvre de ces projets ou programmes est souvent perçue par les parties prenantes comme relevant de l'entreprise. Cette attente peut avoir des conséquences néfastes : des dépendances sont créées, les entreprises hésitent là où elles ont peu d'expertise, les ressources sont disponibles en quantités insuffisantes et la durabilité à long terme est menacée.

Entre-temps, les impacts directs d'une organisation commencent à se confondre avec les impacts indirects sur la collectivité tels que le développement économique et les enjeux sociaux. Le défi auquel font face les entreprises consiste à accorder l'investissement communautaire à des régions qui complètent ou améliorent leur performance et à répartir leurs efforts à travers les dimensions environnementale, sociale et économique.

L'approche de partenariat multilatéral d'ÉEM facilite la compréhension mutuelle des enjeux et des opportunités ainsi que l'entente entre les courtiers relativement aux solutions, et permet de tirer profit des ressources de plusieurs parties prenantes (compétences, fonds, équipement, etc.). Cette approche prévoit également un mécanisme permettant de s'assurer que l'investissement communautaire est régi par la demande et que sa valeur est maximisée.

Les organisations provenant de plusieurs secteurs contribuent en fonction de leurs compétences de base, partagent les risques et bénéficient de l'atteinte de leurs propres objectifs ainsi que des objectifs communs.

En ce qui concerne le développement communautaire, ÉEM utilise son expertise en matière de planification participative et d'autonomisation communautaire pour établir des priorités relatives au développement local (santé, éducation, infrastructures, etc.). Grâce à ses excellentes habiletés en gestion de projets, ÉEM permet à ses clients d'atteindre leurs objectifs de développement et de répondre aux attentes de leurs parties prenantes.

Fort de l'expérience internationale dans de nombreux secteurs, ÉEM offre des services de création de partenariats, de développement communautaire et d'investissement communautaire stratégique. En plus de leur expérience sur le terrain acquise en Amérique du Nord, Afrique, Asie, Europe et Amérique latine, nos consultants sont formés et accrédités en courtage de partenariats par l'International Business Leaders' Forum, le Programme for Industry de l'University of Cambridge, l'Overseas Development Institute ainsi que d'autres importantes institutions.

Grâce à ses services en développement communautaire et création de partenariats, ÉEM est en mesure d'aider ses clients à assurer la durabilité à long terme de leur développement communautaire.